COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de Presse
du 2 au 7 Avril 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

Changement Climatique.....4

- **La COI développe son plan d'action climat régional 2016-2020**
- **Changement Climatique : Le plan d'action de la COI pour l'Indianocéanie**
- **Climat : « Plus chaud, plus sec, plus humide : regardons l'avenir en face »**
- **LE MINISTRE ALAIN WONG: « Maurice est le 7e pays le plus exposé aux catastrophes naturelles »**

Energie renouvelable.....9

- **Énergies renouvelables : 165 milliards USD investis en 2015**

Pêche.....11

- **Fermeture de la pêche aux ourites : Campagne de sensibilisation à Rivière-Noire et Le Morne**
- **Le ministère de la pêche procède pour la première fois à une clôture temporaire de la pêche des ourites au niveau national pour une période de deux mois**
- **PÊCHE AUX OURITES : Campagne de sensibilisation au Morne et à Rivière-Noire**

Agriculture.....15

- **Promotion du secteur agricole - La Banque mondiale appuie Madagascar**

Biodiversité.....16

- **Japon : Les Nations unies sanctionnent la pêche à la baleine**

Tourisme.....18

- **Tourisme : la basse saison se remplit petit à petit**

Environnement.....19

- **Maurice veut réhabiliter 32,3 % de ses forêts indigènes**

Africa Awards 2016.....19

- **Le vibrant discours de Jean Claude de L'Estrac, lauréat du «New Face of Africa Award 2016 »**

Changement Climatique

Samedi Plus

La COI développe son plan d'action climat régional 2016-2020



Troisième région du monde la plus touchée par les phénomènes naturels intenses, l'Indianocéanie a vécu plus de 50 catastrophes naturelles ces vingt dernières années, causant un coût de plus de 17 milliards de dollars aux économies régionales. Les études menées par la Commission de l'océan Indien (COI), financées par l'Agence française de développement, sur les effets du changement climatique dans la région confirment les tendances alarmistes observées ces trente dernières années. Une réalité inquiétante pour les pays de la région et leurs objectifs de développement.

Dans ce contexte et dans la continuité des efforts menés par ses États membres, la COI va se doter prochainement d'un plan d'action pour la mise en œuvre de sa stratégie régionale d'adaptation au changement climatique. Avec l'appui technique et le financement du programme Intra-ACP de l'Alliance Mondiale pour le Changement Climatique (financement de l'Union européenne), la COI disposera d'un outil opérationnel pour contribuer au niveau régional à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans les territoires insulaires du sud-ouest de l'océan Indien. Identifier les vulnérabilités des États membres de la COI, les soutenir dans leur adaptation aux effets du changement climatique et dans la mise en œuvre de leur contribution déterminée au niveau national (INDC), tels sont les principaux objectifs de ce plan d'action, que l'organisation régionale prévoit de développer dès 2016 avec l'appui de ses partenaires financiers.

La transposition de la stratégie régionale de la COI face au changement climatique en un plan opérationnel vient confirmer les actions entreprises dans ce domaine par l'organisation. Les questions et les enjeux soulevés par le changement climatique font en effet l'objet d'un plaidoyer engagé de la part de la COI dans les différentes instances internationales au nom des pays insulaires de l'océan Indien et des Petits États Insulaires en Développement (PEID). Lors de la 3e Conférence internationale des Nations unies sur les PEID organisée aux Samoa en 2014, la COI s'est ainsi faite la porte-parole des intérêts insulaires de l'océan Indien et d'Afrique. L'occasion également de focaliser l'attention sur les problèmes spécifiques rencontrés par les PEID en raison de leur vulnérabilité particulière : sensibilité accrue au changement climatique et aux catastrophes naturelles, grande fragilité de leur biodiversité, forte dépendance aux ressources naturelles et marines, problèmes d'accès à l'énergie…

A la 3e Conférence internationale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophes en mars 2015 à Sendai, la COI a présenté son Programme de réduction des risques de catastrophes climatiques et naturelles dans la région du sud – ouest de l'océan Indien. Ce programme avait d'ailleurs été qualifié de « pionnier » et « visionnaire » par les partenaires de la COI, dont le chef de l'unité Aide humanitaire et Protection civile de l'UE qui estimait qu'il représentait « un modèle » pouvant être reproduit ailleurs.

Plus récemment, la COP21 à Paris fin 2015 a été marquée par la signature d'une déclaration commune entre la COI et l'Union européenne, reconnaissant la nécessité d'un traitement différencié des espaces insulaires.

Enfin, la COI s'inscrit dans la perspective des nouveaux Objectifs de développement durable des Nations unies adoptés en septembre 2015, et notamment son Objectif 13 qui vise à la mise en place d'actions urgentes pour combattre le changement climatique et ses effets.

BUSINESS MAGAZINE

Changement climatique : le plan d'action de la COI pour l'indianocéanie

L'indianocéanie est la troisième région du monde la plus touchée par les phénomènes naturels intenses. Ces vingt dernières années, elle a connu plus de 50 catastrophes naturelles, ce qui a coûté plus de US$ 17 milliards aux économies régionales. Dans ce contexte et dans la continuité des efforts menés par ses États membres, la COI va se doter prochainement d'un plan d'action pour la mise en œuvre de sa stratégie régionale d'adaptation au changement climatique.

Les études menées par la Commission de l'océan Indien (COI), financées par l'Agence française de développement (AFD), sur les effets du changement climatique dans la région confirment les tendances alarmistes observées ces trente dernières années. Une réalité inquiétante pour les pays de la région et leurs objectifs de développement. Ainsi, avec l'appui technique et le financement du programme Intra-ACP de l'Alliance mondiale pour le changement climatique (financement de l'Union européenne), la COI disposera d'un outil opérationnel pour contribuer au niveau régional à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans les territoires insulaires du sud-ouest de l'océan Indien.

Identifier les vulnérabilités des États membres de la COI, les soutenir dans leur lutte contre les effets du changement climatique, tels sont les principaux objectifs de ce plan d'action, que l'organisation régionale prévoit de développer dès 2016 avec l'appui de ses partenaires financiers. La transposition de la stratégie régionale de la COI face au changement climatique en un plan opérationnel vient confirmer les actions entreprises dans ce domaine par l'organisation.

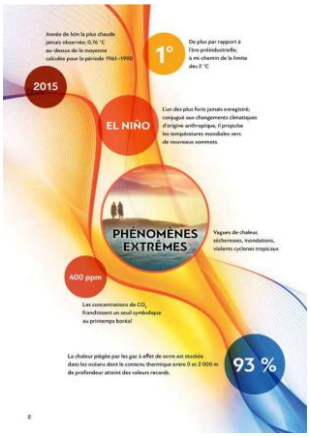
Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Climat : « Plus chaud, plus sec, plus humide : regardons l'avenir en face »

Déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial

5 avril 2016

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'année 2015 restera dans les annales en raison des records de température qui ont été pulvérisés, de l'intensité des vagues de chaleur, du caractère exceptionnel des pluies, des ravages causés par la sécheresse et du profil inhabituel de l'activité cyclonique tropicale. Or les records continuent de tomber depuis le début de l'année 2016.



La déclaration de l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du climat mondial 2015 présente des renseignements détaillés sur les températures record enregistrées à la surface du globe (terres émergées et océans confondus), le réchauffement de l'océan et l'élévation du niveau de la mer, qui n'ont manifesté aucun signe de fléchissement, le recul de la banquise et les phénomènes météorologiques extrêmes survenus dans le monde.

La *Déclaration* a été publiée à l'occasion de la Journée météorologique mondiale, célébrée le 23 mars et qui a pour thème cette année : « *Plus chaud, plus sec, plus humide : regardons l'avenir en face* ».

« L'avenir est à nos portes » a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, Petteri Taalas.

« Le rythme inquiétant des changements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre que nous observons à l'heure actuelle est sans précédent depuis le début des relevés » a souligné M. Taalas.

La température moyenne à la surface du globe, supérieure d'environ 0,76 °C à la normale de la période 1961-1990 en raison d'un épisode El Niño intense et du réchauffement global d'origine anthropique, a – de loin - battu tous les records en 2015. Comme 93 % de l'excédent de chaleur est stocké dans les océans, un nouveau record a également été établi en ce qui concerne le contenu thermique de l'océan jusqu'à une profondeur de 2 000 mètres.

Nouveaux records de chaleur en 2016

Des records de chaleur, en moyenne mensuelle, sont également tombés en janvier et février 2016, en particulier aux hautes latitudes de l'hémisphère Nord où les anomalies positives ont été particulièrement prononcées. Dans l'Arctique, l'étendue des glaces de mer a atteint un minimum record pour ces deux mois, si l'on se réfère à l'ère satellitaire, selon les relevés de la NASA et de l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA). Quant aux concentrations de gaz à effet de serre, elles ont franchi le seuil, symbolique, de 400 parties par million.

« Les températures étonnamment élevées enregistrées jusqu'à présent en 2016 ont provoqué des remous au sein de la communauté des climatologues » a signalé David Carlson, Directeur du Programme mondial de recherche sur le climat, que coparraine l'OMM.

« Le message envoyé par notre planète aux dirigeants est fort : il faut signer l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'appliquer et réduire sans plus tarder les émissions de gaz à effet de serre, avant de dépasser le point de non-retour » a déclaré M. Taalas.

« De nos jours, la Terre est déjà plus chaude d'un degré Celsius par rapport au début du XXe siècle. Nous sommes à mi-chemin du seuil critique des 2 °C. Les plans nationaux déjà adoptés pour lutter contre les changements climatiques ne permettront peut-être pas d'éviter une hausse de 3 °C, mais nous pouvons empêcher que se réalisent les scénarios les plus pessimistes en prenant, de toute urgence, des mesures radicales pour réduire les émissions de dioxyde de carbone » a précisé M. Taalas.

Renforcer l'adaptation

Parallèlement aux mesures d'atténuation, il est capital de renforcer l'adaptation aux changements climatiques en investissant dans les systèmes d'alerte précoce aux catastrophes, ainsi que dans les services climatologiques, tels que les outils de gestion de la sécheresse, des

inondations et les systèmes d'avis de vagues de chaleur et de veille sanitaire, a insisté M. Taalas.

http://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/climat-plus-chaud-plus-sec-plus-humide-regardons-l-avenir-en-face,85903

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

LE MINISTRE ALAIN WONG: « Maurice est le 7e pays le plus exposé aux catastrophes naturelles »

6 April, 2016



Présentant hier à l'Assemblée nationale le National Disaster Risk Reduction and Management Bill, le ministre de la Fonction publique et de l'Environnement, Alain Wong, a révélé des données du World Risk Report (2015). Ce rapport indique que Maurice est le 13e pays au monde encourant des hauts risques de désastre et le 7e pays le plus exposé aux catastrophes naturelles. « D'où l'importance de ce projet de loi », a insisté le ministre. Ce projet de loi, a affirmé le ministre, a comme objectifs, entre autres, d'instituer un cadre légal pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes, l'atténuation des effets néfastes des catastrophes, la préparation aux catastrophes, et la réponse effectives aux catastrophes ainsi que la gestion des activités post-catastrophes et la réhabilitation qui en suit. Maurice a connu ces dernières années des phénomènes climatiques jamais enregistrés auparavant, des catastrophes natuelles tels que des marées de tempêtes, des vagues australes, des inondations, des glissements de terrains, des pluies torrentielles et des activités sismiques. « Notre vulnérabilité est exacerbée par le changement climatique et l'urbanisation rapide », affirme Alain Wong. En effet, le changement climatique est un des plus grands défis auxquels le monde a à faire face, en particulier les Petits États insulaire en développement (PEID) et les pays africains. « Le changement climatique se manifeste déjà à travers un certain nombre de phénomènes climatiques de dimension mondiale, qui affectent des millions de personnes dans les pays les plus vulnérables. Selon l'Organisation Météorologique Mondiale (2015),

pour la période 2005-2014, 83 % des catastrophes enregistrées, 39 % des décès, 95 % du total des populations affectées, et 70 % des dommages totaux enregistrés, sont liés à des catastrophes naturelles en relation avec le temps, l'eau et le climat », a avancé le ministre de l'Environnement. « Sans compter que les impacts de ces catastrophes sur les économies et les sociétés sont devenus des obstacles majeurs qui freinent sérieusement nos efforts vers un développement socio-économique durable ». Dans ce contexte, a poursuivi Alain Wong, « la réduction des risques de catastrophes et leur gestion ne sont plus une option ». C'est pourquoi, a-t-il ajouté, que Maurice, dans le souci de mieux gérer les catastrophes naturelles, a participé en mars 2015 au Japon à la Sendai World Conference on Disaster Risk Reduction. « L'objectif de cette conférence mondiale était de prévenir de nouveaux risques de catastrophes, et de les réduire à travers la mise en œuvre de mesures économiques inclusives, de mesures structurelles, légales, sociales, sanitaires, culturelles, éducatives, environnementales, technologiques, politiques et institutionnelles intégrées. Cela afin de prévenir et réduire notre exposition ainsi que notre vulnérabilité à ces catastrophes, être mieux préparé à les affronter et accroître notre capacité à nous en relever, renforçant par la même notre résilience ». Ce projet de loi, selon le ministre, vise ainsi à instituer un cadre légal nécessaire pour atteindre les objectifs mis en place dans le Cadre de la Conférence de Sendai. Alain Wong a ensuite commenté les points forts du National Disaster Risk Reduction and Management Bill, et a souligné que le projet de loi fait provision pour que le Premier ministre puisse décréter un État de Catastrophe dans des situations exceptionnelles afin de protéger les vies et les biens. Le chef du gouvernement peut également faire appel à l'aide internationale des pays amis ou d'institutions internationales pour accélérer les efforts de reconstruction et atténuer les souffrance après une catastrophe. « Il est temps que Maurice soit dotée d'une loi globale pour faire face à la prévention et la réduction des risques de catastrophes », a conclu Alain Wong.

http://www.lemauricien.com/article/ministre-alain-wong-maurice-7e-pays-plus-expose-aux-catastrophes-naturelles

Energie renouvelable

Énergies renouvelables : 165 milliards USD investis en 2015

4 AVRIL 2016

C'est un tournant inattendu dans le marché mondial de l'investissement sur l'énergie. Les pays émergents et le continent africain sont les plus dynamiques avec un montant estimé à 165 milliards USD. «Pour la première fois en 2015, les investissements dans les énergies renouvelables ont été plus élevés dans les pays en développement que dans les pays développés », a souligné jeudi dans un communiqué Achim Steiner, le directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (Pnue). L'an dernier, les investissements ont marqué le pas dans les pays développés (- 8 %, 130 milliards) et ont fortement progressé dans ceux en développement (+ 19 %) pour atteindre 156 milliards de dollars. Le 10e rapport du Pnue sur le sujet, publié jeudi, établit aussi que les investissements dans le secteur des renouvelables (hors gros barrages hydroélectriques) ont atteint un nouveau record. S'ils n'ont progressé que de 8 % en Chine, ce pays est néanmoins et de très loin le premier investisseur dans les énergies renouvelables avec 102 milliards dépensés l'an passé. L'Inde (10 milliards), l'Afrique du Sud (4,5 milliards), le Mexique (4 milliards) et le Chili (3,4 milliards) affichent des investissements en forte hausse, et de nouveaux pays (Maroc, Turquie, Uruguay) « sont entrés dans la liste des pays qui investissent plus d'un milliard de dollars » annuellement.

Pour l'instant, le mix énergétique actuel du continent africain dépend à 50 % des énergies fossiles, alors que le potentiel de ressources renouvelables (solaire, éolien, hydroélectrique, biomasse, géothermie) est gigantesque. Sans compter la baisse constante du coût des énergies dans le secteur du solaire et l'éolien. Il existe également plusieurs sources de financement pour ces types d'énergies sur le continent : il y a la Banque mondiale, le Fonds vert, la Banque africaine de développement, les contributions privées et les fonds d'investissement. En fait, le marché africain de l'investissement sur l'énergie est un marché qui intéresse les

entreprises mondiales, mais aussi, et de plus en plus, les sociétés locales, qui n'attendent plus forcément les investissements venus de l'extérieur.

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2016/04/04/energies-renouvelables-165-milliards-usd-investis-en-2015/

Pêche

Le Matinal

Fermeture de la pêche aux ourites : Campagne de sensibilisation à Rivière-Noire et Le Morne

05/04/2016

Une campagne de sensibilisation sur la fermeture de la pêche aux ourites, auprès de la communauté des pêcheurs, s'est tenue hier aux Village Hall de Le Morne et de Rivière Noire respectivement. Cette campagne a eu lieu en présence du ministre de la Pêche, Prem Koonjoo.

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser les pêcheurs sur les nombreux avantages de cette fermeture. En effet, les habitants des villages s'abstiendront de pêcher durant une période de deux mois, ce qui facilitera le renouvellement du stock de l'espèce. Le nombre d'ourites juvéniles qui deviendront des adultes connaîtra une hausse, et contribuera à l'augmentation de la population de ces êtres. Pendant ces deux mois, les ourites femelles auront le temps de reproduire et à la réouverture, les prises seront plus considérables. Depuis l'année dernière, Maurice s'est lancée dans un projet pilote sur la fermeture de la pêche aux ourites, à la suite du succès rencontré par Rodrigues. Financé par le Programme Smart Fish de la Commission de l'Océan Indien et mis en œuvre par la Mauritius Marine Conservation Society, en collaboration avec le ministère de la Pêche, le projet comprenait la fermeture de la pêche aux ourites dans la région sud-ouest de Maurice de Le Morne à Souillac, pour une durée de deux mois, plus précisément du 10 août au 10 octobre 2015. Suite au succès de ce projet pilote, les partenaires engagés dans cette campagne entameront, cette année, au niveau national une prochaine fermeture de la pêche aux ourites du 15 août au 15 octobre, et ce, pour une meilleure durabilité du stock d'ourites et d'un gain économique pour les pêcheurs.

Cependant, un cadre régulateur est nécessaire en vue de la mise en œuvre du projet.

http://www.lematinal.com/news/local/11535-fermeture-de-la-peche-aux-ourites-campagne-de-sensibilisation-a-riviere-noire-et-le-morne.html

Fermeture de la pêche aux ourites: campagne de sensibilisation à Rivière Noire et au Morne

1 Apr 2016

Une campagne de sensibilisation sur la fermeture de la pêche aux ourites auprès de la communauté des pêcheurs se tiendra vendredi après-midi le 1er avril au Village Hall et de Rivière Noire et au Morne respectivement. Le ministre de l'Economie océanique, des Ressources marines, de la Pêche, des Services maritimes et des Iles, Prem Koonjoo, y sera présent.



L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les pêcheurs sur les nombreux avantages de cette fermeture. En effet, cette période de deux mois durant laquelle les habitants des villages s'abstiendront de pêcher, facilitera le renouvellement du stock de l'espèce. Le nombre de juvéniles qui deviendront des adultes connaîtra une hausse, ce qui contribuera à l'augmentation de la population d'ourites.

Pendant ces deux mois, les ourites femelles auront le temps de reproduire et à la réouverture, les prises seront de plus grosse taille et en plus grand nombre. Depuis l'année dernière, Maurice s'est lancé dans un projet pilote sur la fermeture de la pêche aux ourites, cela suite au succès de cette initiative à Rodrigues.

Financé par le Programme Smart Fish de la Commission de l'océan Indien et mis en œuvre par la Mauritius Marine Conservation Society en collaboration avec le ministère de l'Economie océanique, des Ressources marines, de la Pêche, des Services maritimes et des Iles, le projet comprenait la fermeture pendant deux

mois du 10 août au 10 octobre 2015 de la pêche aux ourites dans la région sud-ouest de Maurice de Le Morne à Souillac.

Suite au succès de ce projet pilote, les partenaires engagés dans cette initiative entameront cette année au niveau national une prochaine fermeture de la pêche aux ourites du 15 août au 15 octobre. Cela pour une meilleure durabilité du stock d'ourites et un gain économique pour les pêcheurs.

Un cadre régulateur est nécessaire en vue de la mise en œuvre du projet au niveau national. Ainsi des réunions se sont tenues avec les représentants du ministère de tutelle, du Programme Smart Fish de la Commission de l'Océan Indien et la Mauritius Marine Conservation Society. Une ébauche des règlements a été élaborée.

http://www.orange.mu/kinews/dossiers/societe/437493/fermeture-de-la-peche-aux-ourites-campagne-de-sensibilisation-a-riviere-noire-et-au-morne.html

Le ministère de la pêche procède pour la première fois à une clôture temporaire de la pêche des ourites au niveau national pour une période de deux mois. Cette décision fait suite au succès des quatre clôtures consécutives qui ont été effectuées annuelle

Apr 02, 2016

A Maurice, le pic de la reproduction des ourites est en hiver, entre les mois d'aout et d'octobre et depuis quelques années un constat a été établi la taille moyenne des ourites pêchées a considérablement diminué. C'est dans cette optique que le ministère de la pêche avec le soutien financièrecier de la COI a procédé au lancement d'une campagne de sensibilisation à Le Morne village et a Rivière Noire. Cette fermeture encouragera les prises plus nombreuses et de plus grande taille qui permettront d'augmenter les revenus des pêcheurs, et d'approvisionner de nouveau les banians.et les pêcheurs. A noter que les autorités veilleront au respect des règlements en vigueur concernant les pêches illégales de l'ourite à l'intérieur et à l'extérieur du lagon en cette période de fermeture.

http://mbc.intnet.mu/article/le-minist%C3%A8re-de-la-p%C3%AAche-proc%C3%A8de-pour-la-premi%C3%A8re-fois-%C3%A0-une-cl%C3%B4ture-temporaire-de-la-p%C3%AAche

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

PÊCHE AUX OURITES : Campagne de sensibilisation au Morne et à Rivière-Noire

5 APRIL, 2016



Une campagne de sensibilisation sur la fermeture de la pêche aux ourites auprès de la communauté des pêcheurs s'est tenue la semaine dernières aux Village Halls du Morne et de Rivière- Noire respectivement. Le ministre de l'Économie océanique, des Ressources marines, de la Pêche, des Services maritimes et des Îles, Premduth Koonjoo, y était présent. L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les pêcheurs sur les nombreux avantages de cette fermeture de la pêche aux ourites, période durant laquelle les habitants des villages s'abstiendront de pêche. Cela fin de permettre le renouvellement du stock de l'espèce. Le nombre de juvéniles qui deviendront des adultes connaîtra une hausse, ce qui contribuera à l'augmentation de la population d'ourites. Pendant ces deux mois, les ourites femelles auront le temps de se reproduire et à la réouverture, les prises seront de plus grosse taille et en plus grand nombre. Depuis l'année dernière, Maurice s'est lancé dans un projet pilote sur la fermeture de la pêche aux ourites, cela suite au succès de cette initiative à Rodrigues. Financé par le Programme Smart Fish de la Commission de l'Océan Indien et mis en oeuvre par la Mauritius Marine Conservation Society en collaboration avec le ministère de la Pêche, le projet comprenait la fermeture pendant deux mois, du 10 août au 10 octobre, de la pêche aux ourites dans la région sud-ouest de Maurice, du Morne à Souillac. Suite au succès de ce projet pilote, les partenaires engagés dans cette initiative tiendront cette année au niveau national une nouvelle fermeture de la pêche aux ourites du 15 août au 15

octobre. Cela pour une meilleure durabilité du stock d'ourites et un gain économique pour les pêcheurs.

http://www.lemauricien.com/article/peche-aux-ourites-campagne-sensibilisation-au-morne-et-riviere-noire

Agriculture

Promotion du secteur agricole - La Banque mondiale appuie Madagascar

Écrit par D.H.R.

04 Avril 2016



Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un crédit de l'Association internationale du développement (Ida) d'un montant de 53 millions de dollars pour soutenir le projet de Croissance agricole et de sécurisation foncière (Casef) à Madagascar. L'objectif est d'améliorer la sécurité du régime foncier rural et l'accès aux marchés. L'extrême pauvreté a affecté 78,2 % de la population malagasy en 2012. Celle vivant dans les zones rurales est la plus touchée. L'activité agricole se caractérise par une faible productivité. Cependant, elle est pratiquée par la plus grande part de la population active.« Les agriculteurs doivent être connectés aux marchés afin de développer les produits appropriés, et bénéficier des opportunités commerciales pour transformer leurs fermes en entreprises rentables », a déclaré Jan Joost Nijhoff, co-chef de l'équipe de la Banque mondiale pour l'opération.Ce projet combine le développement de la chaîne de valeur, l'amélioration de la gestion des droits des terres, ainsi que l'entretien des infrastructures et leur réhabilitation.« L'agriculture a le potentiel de sortir des millions de personnes de la pauvreté. A moins que les droits et propriétés fonciers soient garantis, les agriculteurs ont peu de chance de faire des

investissements à long terme sur les terres qu'ils utilisent », a affirmé André Teyssier, un autre co-chef de l'équipe de la Banque mondiale pour l'opération.Le potentiel de l'agriculture du pays est souvent entravé par des conditions météorologiques défavorables. Les inondations et les sécheresses perturbent la production agricole et les moyens de subsistance.

Le projet encouragera les pratiques de gestion agricole et peut améliorer la résistance aux aléas climatiques.

D.H.R.

http://www.laverite.mg/index.php?option=com_content&view=article&id=8022:promotion-du-secteur-agricole-la-banque-mondiale-appuie-madagascar&catid=4:economie

Biodiversité

BIODIVERSITÉ MARINE

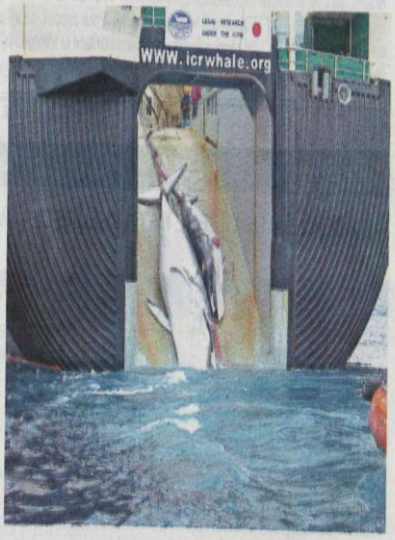
Japon. Les Nations unies sanctionnent la pêche à la baleine

LE JAPON n'a plus le droit de pêcher la baleine au large de l'Antarctique. Ainsi en a décidé la plus haute instance des Nations unies le 28 mars dernier. La nouvelle a paru dans le *New York Times*.

C'est une victoire pour les écologistes, qui ont longtemps soutenu que la recherche sur la pêche à la baleine par Tokyo n'était qu'une couverture pour l'exploitation commerciale de ce mammifère marin. Le jugement de la Cour internationale de justice de La Haye met ainsi un terme à un programme japonais, qui a, entre 1998 et 2016, capturé plus de 10 000 baleines.

Mais malgré ce jugement, le Japon n'est pas obligé de déposer ses harpons. Car cet arrêté de la Cour ne concerne que la région de l'Antarctique. De ce fait, les Japonais peuvent continuer à traquer la baleine ailleurs, dit Nanami Kurasawa, qui dirige un groupe de conservation marine à Tokyo. Ce jugement ne tient pas compte de la pêche dans le Pacifique Nord ou sur les côtes, effectuées sur une plus petite échelle par les pêcheurs locaux.

Dans son jugement, le tribunal a estimé que le Japon était en violation de ses obligations internationales en attrapant et en tuant des baleines. Le tribunal a même condamné l'octroi de permis aux pêcheurs de baleines à bosse dans le sanctuaire des baleines se trouvant dans l'océan entourant l'Antarctique. Le juge Peter Tomka a déclaré que le dernier programme japonais, qui a été étendu en 2005, a entraîné la mort de milliers de petits rorquals.



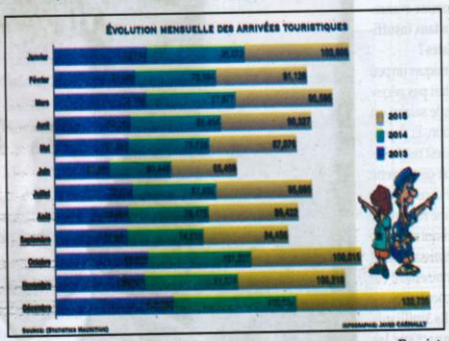
L'express 5 avril 16

Tourisme

ANALYSE

Tourisme : la basse saison se remplit petit à petit

Avril à septembre. Ces six mois sont considérés comme étant difficiles pour l'industrie du tourisme. Mais la situation s'améliore. Il ne faudrait pas, cependant, s'attendre à la disparition de cette période, appelée la basse saison.



« *Pour les six prochains mois (avril à septembre), nous sommes en avance de 15 % sur nos réservations par rapport à l'an dernier* », affirme François Venin, directeur commercial chez Beachcomber, premier groupe hôtelier du pays. « *Le ministre du Tourisme, Xavier-Luc Duval, en concertation avec tous les acteurs de l'industrie, a décidé depuis son arrivée de prendre le taureau par les cornes. Il a convoqué (...) les parties concernées pour en discuter et initier de nombreuses actions avec la Mauritius Tourism Promotion Authority notamment, qui commencent à porter leurs fruits.* »

Les données de 2013 à 2015 démontrent une nette amélioration pendant la basse saison (voir tableau). D'avril à septembre 2015, le nombre de touristes ayant visité le pays a atteint 512 426. Cela représente un bond de quelque 11 % par rapport à la période correspondante l'année précédente. L'augmentation durant cette période a contribué, sans aucun doute, à une hausse dans les recettes pour l'année, atteignant Rs 52 milliards, un palier record.

PHASE D'EMBELLIE

En 2016, les 113 établissements hôteliers, bungalows et appartements devront accueillir 1,23 million de touristes. Les recettes sont estimées à Rs 54 milliards, selon la Banque de Maurice. Le tourisme est en phase d'embellie. Le secteur est le principal pilier de l'économie en termes de recettes et croissance sectorielle, assurant le gagne-pain de quelque 100 000 Mauriciens.

« *La donne a changé depuis 2015. La basse saison tend à se réduire, soit maintenant entre mi-mai à mi-juillet. En espérant que cette amélioration sur le remplissage des hôtels soit pérenne et nous permette dans un deuxième temps d'augmenter nos prix pour améliorer la rentabilité des hôtels* », explique Christine Dupont, *Chief Sales & Marketing Officer* de Veranda Leisure and Hospitality. « *Pour confirmer la donne, il nous faut un peu plus de temps.* »

La différence dans les arrivées entre les deux saisons (haute et basse) s'explique par le climat entre l'hémisphère sud et nord. Qui plus est, la saison de pointe coïncide avec les festivités de fin d'année à travers le monde.

« *La saison elle-même, à savoir l'hiver mauricien - de mai à septembre - est une période pendant laquelle nos clients historiques, notamment les Européens, ne songent pas forcément à se déplacer si loin de chez eux, vu que cette période correspond à leur été* », affirme François Venin. « *Fort de cette réalité, l'industrie touristique a anticipé cette réalité depuis très longtemps en appliquant des tarifs préférentiels pour inciter les touristes à venir durant cette période appelée dans les grilles tarifaires (comme étant) la basse saison.* »

CHANGEMENT DE CLIENTÈLE

Qui dit changement de tarifs dit changement dans le profil de la clientèle. Ce n'est pas forcément en termes d'origine du client mais par rapport à ses moyens, selon nos interlocuteurs.

« *Depuis toujours, la clientèle de la basse saison n'est pas la même que celle de la haute saison. En basse saison, la clientèle qui choisit Maurice a moins de pouvoir d'achat* », fait ressortir Christine Dupont. Et François Venin, précise, à cet effet : « *Chez Beachcomber, il y a un changement dans le profil des clients, car ils sont forcément moins fortunés. Nous n'avons pas chez nous plus d'Asiatiques que d'Européens bien que nous observions pour les six prochains mois des taux de progression intéressants en Chine et en Corée.* »

Avec davantage de vols, une diversification des marchés, la finalité est d'en finir avec la basse saison. « *Certes, on ne pourra pas éliminer le climat d'hiver de cette période, à une époque où n'importe qui sur la planète peut consulter à distance la météo et les températures* », estime François Venin du groupe Beachcomber.

Kamlesh Bhuckory
kamlesh@defimedia.info

Environnement



l'express du jeudi 7 avril 2016 • www.lexpress.mu • PAGE 5

Actualité

Environnement. Maurice veut réhabiliter 32,3 % de ses forêts indigènes

ENVIRON RS 144 MILLIONS (4 millions de dollars). C'est le montant que la Global Environment Facility (GEF) (*NdlR : l'organisme finance et solutionne les problèmes environnementaux auxquels fait face la planète*) accordera aux autorités mauriciennes. L'État compte, à travers ce financement, protéger 32,3 % additionnels de forêts indigènes et endémiques du pays.

Les zones forestières protégées devraient s'étendre aux Gorges de la Rivière-Noire, à Bras-d'Eau, de même que dans d'autres réserves privées et publiques. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agro-industrie, Mahen Seeruttun, lors d'une session de travail à Balaclava, la semaine dernière. Selon lui, 19,1 % des quelque 16 000 hectares de réserves publiques et privées ont été protégés jusqu'à présent.

Le projet financé par la GEF consiste à identifier une zone et la débarrasser des espèces exotiques qui y pullulent. La zone est ensuite délimitée et parfois clôturée, comme pour la forêt de Macchabée. La Mauritian Wildlife Foundation et le National Park and Conservation Services travaillent de concert dans le cadre de ce projet.

La protection et la réhabilitation de nos forêts endémiques ont débuté en 2011, avec le *Protected Area Network*, financé par le Programme des nations unies pour le développement, qui devait durer cinq ans. Les forêts situées à la montagne du Pouce, le Morne Brabant, Les Mares, Perrier et Monvert, entre autres, ont ainsi été réhabilitées. Soit plus de 100 hectares de forêts. Des patrouilles et des inspections sont effectuées régulièrement pour s'assurer que des plantes exotiques, introduites volontairement par l'homme – comme le goyavier de Chine – ne s'incrustent pas dans la zone protégée.

Le projet des zones protégées a débuté aux Gorges en 2011. Plusieurs espèces indigènes ont été replantées.

Africa Awards 2016

Financial Afrik

Le vibrant discours de Jean Claude de L'Estrac, lauréat du «New Face of Africa Award 2016 »

1 avril, 2016



Gilles Ribouet de la Commission de l'Océan Indien et Siré Sy d'Africa Worldwide Group, au pied du Monument de la Renaissance Africaine.

Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'Océan indien, est le récipiendaire du prix Africa Worldide Awards, remis à Dakar, au pied du Monument de la Renaissance africaine, le 31 mars 2016. Il est certainement des symboles plus forts que les actes et des paroles trascendentales qui éclairent l'horizon incertain de perspectives nouvelles. Tel était le discours de monsieur de l'Estrac lu à la première personne par M. Gilles Ribouet de la Commission de l'Océan Indien. Intégral.

«Je viens d'un pays improbable. Un petit pays, Maurice, une île africaine perdue dans l'océan indien, au large des côtes orientales du continent. Rien ne le prédisposait à sortir du lit du sous- développement ni à recevoir l'hommage qui lui est fait ce soir à Dakar. Cette reconnaissance qui me touche, je la prends surtout pour une reconnaissance du parcours exceptionnel de mon pays depuis son indépendance. Il m'a été donné d'y être largement associé depuis 40 ans en tant que militant politique, en tant que député, maire et ministre (aux Affaires étrangères, au Tourisme, à l'Industrie ou encore au Développement économique), mais aussi

comme journaliste, ‘’spectateur engagé’’, et comme diplomate et artisan de la coopération régionale à laquelle je crois passionnément.

Imaginez-vous en 1968 un petit pays d’un million d’habitants, divisé en de multiples communautés et en autant de religions qu’en compte notre vaste monde, un pays mono-producteur de sucre le jour et d’enfants la nuit, au revenu par habitant parmi les plus bas de la planète alors que la puissance coloniale britannique nous confie les clés de notre futur incertain et nous laisse jouer tout seul dans le grand bain de la société internationale.

Souvent, j’entends revenir l’expression « miracle mauricien » dans la bouche d’économistes, d’experts en développement et naturellement dans celle de mes compatriotes, et je m’interroge. Ne s’agit-il pas d’une vision fugace, d’un mirage vulgarisé par quelque gourou de la communication et relayé par le discours politique ? Eh bien non, le miracle mauricien existe et je l’ai rencontré ! Imaginez-vous en 1968 un petit pays d’un million d’habitants, divisé en de multiples communautés et en autant de religions qu’en compte notre vaste monde, un pays mono-producteur de sucre le jour et d’enfants la nuit, au revenu par habitant parmi les plus bas de la planète alors que la puissance coloniale britannique nous confie les clés de notre futur incertain et nous laisse jouer tout seul dans le grand bain de la société internationale. Quel avenir allions-nous bâtir sinon celui des affrontements raciaux et religieux, de l’accaparement des terres de la minorité et pour finir de la tiers-mondisation dans ce qu’elle a de plus pathologique ? C’est d’ailleurs ce que nous promettait le Meade dans une étude de 1961 commandée par l’administration coloniale. Ce chemin-là les Mauriciens se sont interdit de le prendre. Maurice a ouvert une voie inédite en Afrique autour de trois piliers :

D’abord, le respect de la démocratie, des élections libres, l’indépendance du judiciaire, la liberté de la presse; en un mot l’équilibre moderne des pouvoirs, mis en œuvre sous le ciel de l’océan Indien avec un héritage juridique britannique en ce qu’il a de meilleur. Nous y avons rajouté le respect scrupuleux des différences et la protection des minorités sans lesquels nous risquions de voir les tensions identitaires menacer notre édifice. Ce faisant, Maurice a développé ce que l’on peut appeler un véritable génie de la résolution des conflits. Ensuite il y a l’éducation, une arme de construction massive. Maurice a beaucoup misé sur le système éducatif public primaire et secondaire pour construire les bases d’une société éduquée autour d’une classe moyenne capable de raisonner et de faire fonctionner les instruments de la démocratie formelle. Il nous reste à

améliorer encore ce système éducatif qui a bien servi notre Nation mais dont le format élitiste laisse encore trop d'enfants, trop tôt, sur le bord de la route. Enfin, Maurice a fait le choix de l'économie sociale de marché et de l'industrialisation pour attirer des investissements étrangers, créer des emplois toujours plus qualifiés, sortir de l'impasse de la monoculture sucrière et être en mesure d'anticiper les retournements du marché. Il est un exemple parlant de ce pragmatisme économique : dans les années 1970, le gouvernement du Premier ministre Sir Seewoosagur Ramgoolam a fait le choix d'accepter un système de garantie des prix du sucre proposé par la Communauté européenne aux pays ACP à un niveau significativement inférieur à celui du marché de l'époque.

Ce faisant, Maurice a fait le choix du long terme sur celui de l'effet d'aubaine. Le pays a ainsi pu compter durant trois décennies sur des revenus qui ont donné aux sociétés de plantation héritées du commerce colonial la capacité de se diversifier dans les industries d'exportation, le tourisme, les finances et les technologies de l'information. Cette manne a permis aussi à l'Etat mauricien de fonder un système social généreux, universel et gratuit.

A l'indépendance, nous ne savions pas toute l'histoire que nous faisions mais nous étions sûrs en revanche de ne pas vouloir en écrire une autre. Nous partagions des valeurs communes, une ambition pour tout le pays et le sentiment que nous allions y arriver ensemble malgré les difficultés et les vicissitudes. Nous étions jeunes et nous avions espoir. Cet espoir-là, celui d'un lendemain meilleur pour tous est au cœur de notre construction nationale.

Loin de moi cependant l'idée de vouloir délivrer ici une leçon magistrale. D'abord parce que tout n'a pas réussi, parce que nous aurions sans doute pu aller plus loin encore sur le chemin du succès, à l'image de Singapour, et parce que chaque situation est unique en son genre. Mais j'ai la conviction que l'exemple mauricien n'est pas caduc. Il peut être répliqué aujourd'hui, ici, sur notre continent où croît le paradoxe inacceptable de pays de plus en plus riches remplis d'Africains de plus en plus pauvres. Les fondements de notre succès national ne sont pas réservés à je ne sais quelle Scandinavie tropicale. Maurice est bien en Afrique, dans l'océan Indien. C'est aussi une île traversée par des fractures culturelles, dotée d'une classe politique d'inégale qualité, une île balayée par les vents forts de la mondialisation culturelle et des échanges. Comme tous les pays du continent. Mais c'est parce qu'on connaît ses faiblesses qu'on peut mieux en compenser les effets pernicieux. Cet exercice-là, il est à la portée de

toute l'Afrique ! Il n'est réservé à aucun pays. Ce que Maurice a pu accomplir à dix mille kilomètres des grands marchés mondiaux, sans ressources naturelles, avec une faible population, morcelée en communautés, d'autres que nous peuvent le faire! Les pays du continent regorgent de richesses naturelles. Ils sont jeunes, ils ont un potentiel de développement économique, social et culturel considérable mais encore largement inexploité. L'expérience mauricienne montre simplement que les retards ne sont pas une fatalité, que le désespoir des populations jetées sur les routes de l'émigration peut être évité à condition de prendre son destin en mains avec quelques idées simples : celles qui fondent le succès des peuples libres.

J'ai la faiblesse de croire que ce sont aussi ces idées qui me valent aujourd'hui cette reconnaissance que je reçois avec humilité dans ce lieu de la Renaissance africaine. Il est une Afrique des possibles, trop longtemps absente des médias et des imaginaires. C'est à cette Afrique que je rêve pour nos générations à venir. A mon niveau, j'espère y avoir modestement contribué et continuer encore à le faire

http://www.financialafrik.com/2016/04/01/le-vibrant-discours-de-jean-claude-de-lestrac-laureat-du-new-face-of-africa-award-2016/#.VwH0r6SLSUk